

## Principaux messages du MSC pour la réunion du Bureau et du Groupe consultatif du CSA en date du 2 juin 2020 - projet de document

### Point 1 de l'ordre du jour : Document d'options - Plan d'urgence pour la 47e session du CSA

Le MSC salue le document d'options, qui décrit de façon succincte trois scénarios pour la prochaine plénière du CSA. Au moment d'évaluer ces scénarios, nous avons tenu compte des trois considérations majeures suivantes :

- Participation : une plénière du CSA nécessite le plus haut degré de participation possible. S'il est difficile de se livrer à des conjectures en ces temps de pandémie, il semble plus probable, pour le moment, que les restrictions portant sur les voyages continueront d'être importantes lors des 3-4 prochains mois, du fait que la pandémie continue d'augmenter dans certaines régions du monde. Avec toute la prudence nécessaire s'agissant des évolutions inattendues, nous pouvons considérer qu'une session plénière du CSA tenue lors du premier trimestre de 2021 pourrait compter avec une participation supérieure à celle d'une plénière organisée en octobre 2020.
- Réalisation : La plénière de la 47e session du CSA devrait permettre de conclure les deux axes de travail sur les politiques en cours, avec l'approbation des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition, et les recommandations politiques sur les approches agroécologiques et les autres approches innovantes. Pour le moment, il semble plus probable que ces processus puissent être terminés avant la fin de cette année qu'avant la fin juillet. Conformément au Programme de travail pluriannuel, les premières étapes du prochain axe de travail sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes peuvent avoir lieu en novembre et décembre sans nécessité d'un nouveau mandat de la Plénière du CSA. La tenue de la session plénière début 2021 n'impliquerait aucun retard vis-à-vis du Programme de travail pluriannuel.
- Les créneaux engagés jusqu'à présent sur le mois d'octobre 2020 pourraient encore être utilisés pour d'importants événements du CSA, comme décrit dans le scénario C du document d'options. Ces événements devraient mettre l'accent sur la mise en commun et la discussion des réponses politiques à la crise de la COVID-19, sous l'angle de la sécurité alimentaire et de la nutrition, avec une participation virtuelle de haut niveau depuis les capitales, les Nations Unies et l'ensemble des groupes.

Avec un peu d'optimisme, nous pouvons encore espérer que la session plénière d'octobre 2020 compte avec une bonne participation. Cependant, cela ne semble pas réaliste à ce stade. Compte tenu de ces considérations, nous soutenons le Scénario 3 en faveur de la tenue de la session plénière du CSA lors du premier trimestre 2021 et suggérons que les discussions virtuelles du CSA organisées en octobre 2020 donnent la priorité aux réponses politiques à la crise de la SAN provoquée par la COVID-19.

### Point 2 de l'ordre du jour : Réponse du CSA à la COVID-19

Le MSC se félicite que la proposition présentée montre clairement que les trois objectifs stratégiques du CSA (plate-forme, politique et sensibilisation) puissent être reliés aux réponses à court terme ainsi qu'à moyen et long terme à la crise de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui accompagne la COVID-19.

S'agissant de la fonction de plate-forme, qui concerne davantage la réponse à court terme, il est fondamental d'accorder une place aux secteurs représentant les groupes les plus affectés. Le CSA peut laisser une place aux groupes de jeunes qui comptent désormais parmi les plus affectés par les licenciements massifs de main-d'œuvre partout dans le monde, comme l'a déclaré l'OIT la semaine dernière. Le secteur des Jeunes du MSC se réunira la semaine prochaine pour évaluer les impacts de cette crise et échanger sur les réponses que les jeunes peuvent y apporter. Un créneau dédié au partage des expériences spécifiques des jeunes pourrait être programmé dans l'une des prochaines réunions du Groupe consultatif et du Bureau du CSA. Le secteur des Femmes du MSC a quant à lui organisé une consultation ayant permis de recueillir des témoignages émouvants de toutes les régions, montrant la nécessité terriblement urgente de répondre à la crise, mais aussi leurs luttes, leur solidarité et leurs stratégies de résilience. Le nouveau Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit des peuples autochtones vient de débiter une consultation mondiale. Utilisons le CSA comme une plate-forme pour entendre leurs voix !

Notre suggestion de modification dans ce document porte principalement sur le deuxième Objectif stratégique, la fonction de convergence des politiques, qui porte davantage sur la réponse à moyen et long terme. Lors de la dernière réunion du Bureau et du Groupe consultatif, de nombreux membres et participants du CSA, nous compris, se sont montrés fortement en faveur d'un processus entraînant une réponse politique du CSA à cette crise. Il est important de recueillir et d'échanger toutes les informations pertinentes, mais cela ne suffit pas ; nous devons veiller à ce qu'elles se convertissent en une orientation politique importante du CSA sur la pandémie. Il est important d'inclure certains enseignements tirés de cette crise aux processus politiques actuels sur les systèmes alimentaires et la nutrition et les approches agroécologiques et les autres approches innovantes ; mais cela ne suffit pas.

Comme d'autres l'ont également indiqué lors des dernières réunions, le CSA doit apporter une réponse politique à cette crise sans précédent. En ce sens, le document d'options n'expose pas à quoi pourrait ressembler un processus politique basé sur le rapport du HLPE relatif à l'exposé mondial des faits sur la SAN, qui fait déjà partie du Programme de travail pluriannuel et qui, comme expliqué par le Président du HLPE lors de la dernière réunion, inclurait la dimension liée à la COVID-19.

Le Groupe des Amis du Président, qui a été salué par le Président lors de la dernière réunion et largement soutenu, devrait faire avancer rapidement cette réponse politique essentielle.

Pour faire avancer les travaux, nous suggérons au Président du CSA et aux membres du Bureau d'envisager la possibilité de tenir une réunion supplémentaire du GC et du Bureau entre maintenant et celle prévue seulement pour la fin juillet. Cette réunion pourrait peut-être avoir lieu fin juin ou début juillet.

Le MSC a commencé à discuter de certaines propositions pour un tel processus, que nous serons ravi-e-s de partager lors de cette réunion, si le Président et les membres et participants souhaitent les entendre. Nous pouvons soumettre le document plus détaillé par écrit après cette réunion, mais pourrions vous communiquer quelques réflexions fondamentales maintenant, en trois minutes.

➤ Voir Annexe ci-dessous

### Point 3 de l'ordre du jour : Document d'options sur les négociations

S'agissant du document d'options portant sur les négociations du CSA : nous partageons l'opinion de nombreux membres et participants, selon laquelle les négociations en personne sont essentielles à la qualité et à la légitimité des processus de convergence du CSA et de ses résultats. Nous ne soutenons donc pas l'option C en faveur de négociations virtuelles.

Cependant, le pic de la pandémie n'ayant pas encore été atteint dans plusieurs régions, et face à l'incertitude qui demeure concernant les restrictions applicables aux voyages, il semble **nécessaire de réfléchir aux formats en mesure de garantir une importante participation en personne combinée à une participation virtuelle supplémentaire.**

Concernant la participation physique aux négociations en face à face, plusieurs facteurs doivent être pris en compte :

- Calendrier : La participation en personne lors des prochains mois serait très faible ; nous savons déjà que certaines régions ne pourraient pas se rendre en Italie jusqu'à la fin septembre. Il est peu probable que le niveau de participation soit supérieur lors du dernier trimestre de l'année.
- Réalisation : Même si les deux processus politiques en cours du CSA requièrent plus de temps que prévu, ceci ne devrait pas engendrer de retard du Programme de travail pluriannuel.
- Qui peut prendre part ? il est important que les négociations politiques du CSA ne soient pas exclusivement conduites par les représentants à Rome des membres et participants. Tout devrait être fait pour faciliter la participation des groupes et des membres extérieurs à Rome, même si nous sommes conscient-e-s que la participation restera restreinte.
- Nombre de participant-e-s : une analyse doit être réalisée afin de mesurer la capacité des salles conformément aux règles de distanciation physiques édictées par les Nations Unies. La norme appliquée par les Nations Unies à Genève prévoit ce qui suit : Deux sièges libres doivent être laissés entre chaque délégué ; personne ne sera autorisé à prendre place dans la rangée située derrière les sièges principaux ; les entrées et les sorties des salles doivent demeurer libres de toute personne.

Si ces règles étaient appliquées à la Salle rouge (qui dispose d'une capacité normale de 455 sièges), le nombre maximum de personnes pourrait certainement dépasser les 100. S'agissant de la salle plénière de la FAO (qui compte plus de 1 000 sièges), le nombre serait bien plus élevé.

Ces règles et ces capacités doivent bien sûr être définies par les organismes ayant leur siège à Rome, conformément aux indications générales définies par le gouvernement italien pour les réunions. Avec le temps, il est plus probable qu'une plus grande participation en personne aux négociations puisse être obtenue.

Par conséquent, nous souhaiterions exprimer notre soutien pour continuer d'explorer l'Option B en faveur de négociations physiques avec une participation limitée, dans les conditions suivantes :

- Ces négociations ne devraient pas être conduites avant la fin septembre, mais plutôt être programmées lors du dernier trimestre de l'année, afin d'atteindre la participation la plus élevée possible et de garantir la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel.

- Un nombre maximum de 37 participants seulement ne serait pas acceptable pour tenir une discussion inclusive ; au moins 80 à 100 personnes devraient être en mesure de participer physiquement dans la salle ;
- Les installations de vidéoconférence devraient être facilement accessibles par de nombreuses autres personnes afin de permettre la participation aux négociations à distance, avec la possibilité de participer activement.
- Des réunions d'une journée entière ne devraient pas être envisagées, mais plutôt des réunions de 3 heures, afin de garantir une large participation des différents fuseaux horaires.

-----

Selon nous, le CSA a besoin de bien plus que des règles possibles pour les négociations virtuelles. Le CSA peut exercer un rôle de premier plan en termes d'institutions de gouvernance innovantes s'il demeure engagé vis-à-vis de ses normes de participation, de transparence et d'inclusivité y compris pendant cette période virtuelle.

Parmi les principes appliqués pendant la période virtuelle, devraient figurer :

- Programmation des réunions :
  - o Il serait important d'établir un calendrier de réunions adapté pour le CSA lors des cinq ou six prochains mois ;
  - o Pour les prochains mois, nous suggérons que les nouvelles réunions soient annoncées au moins 3 semaines à l'avance, si possible.
- Langues et documents de contexte pour les réunions :
  - o Nous devrions renouer avec la pratique du CSA consistant à envoyer les documents de contexte au moins 2 semaines à l'avance, afin de ménager suffisamment de temps pour la consultation, qui inclut également la traduction dans notre cas.
  - o Les documents de négociation devraient être fournis dans l'ensemble des 6 langues de l'ONU et envoyés au moins 4 semaines avant le début des négociations.
  - o Nous vous demandons de bien vouloir activer par défaut la fonction interprétation de la plate-forme Zoom pour toutes les réunions du CSA, comme cela a toujours été le cas pour toutes les réunions en personne, du fait que nous devons habituellement garantir l'inclusivité par le biais de notre propre interprétation, auto-financée.
- Prise en compte des fuseaux horaires :
  - o Il n'existe aucun moment idéal dans la journée permettant à l'ensemble des fuseaux horaires de participer. Cependant, si les réunions ne sont pas programmées de manière traditionnelle (3 heures le matin, 3 heures l'après-midi, heure de Rome), une participation accrue peut être atteinte. Les réunions organisées entre 14 et 16h heure de Rome sont accessibles à davantage de personnes, de l'Amérique à l'Asie.
  - o La proposition consistant à enregistrer les réunions, comme suggéré par le Costa Rica la semaine dernière pour la réunion du Groupe de travail à composition non limitée sur les systèmes alimentaires et la nutrition, devrait être appliquée à l'ensemble des réunions du CSA, y compris celles du GC et du Bureau. Si ces

enregistrements sont mis à disposition sur le site Internet du CSA, ceci pourrait permettre aux participant-e-s d'autres fuseaux horaires de prendre dûment note des délibérations telles qu'elles se sont déroulées.

- Événements du CSA tenus par voie virtuelle :
  - Le CSA, avec ses principes uniques de participation, transparence et inclusivité, peut montrer aux autres plates-formes de gouvernance que ces principes sont aussi applicables dans le contexte virtuel. Les futurs événements virtuels organisés par le CSA devraient appliquer ces principes : les notes conceptuelles, ordres du jour et compositions des panels respectifs devraient être élaborés en consultation avec le Groupe consultatif, et approuvés par le Bureau du CSA, avec le soutien du Secrétariat du CSA.
  
- Connexion à Internet :
  - De nombreuses personnes travaillant dans les zones rurales bénéficient d'une connexion moindre que les collègues de Rome. Nous devons toujours veiller à ce qu'elles puissent participer activement aux discussions virtuelles. Selon notre expérience, au MSC, cela exige une sensibilité particulière et une compréhension proactive, et parfois davantage de temps et de patience pour écouter les participant-e-s une deuxième fois ou les inviter à écrire dans la messagerie de Zoom.
  - Il conviendrait d'explorer l'apport d'un soutien supplémentaire afin d'assurer simplement l'accès à une connexion Internet qui fonctionne aux représentant-e-s des zones et des régions rurales sans connexion Internet stable.

*Annexe*

**Modalités potentielles relatives à l'élaboration et à l'utilisation d'une réponse politique mondiale à la COVID-19 au CSA**  
**Contribution à la réunion du Groupe consultatif/Bureau du 2 juin**

**Ces modalités s'inscriront dans le cadre des objectifs stratégiques tels que définis dans le Programme de travail pluriannuel :**

1. Objectif stratégique 1 : échanger et évaluer les éléments factuels émanant des Etats-membres, des participants et des autres acteurs pertinents, en fournissant des orientations pour des réponses à court terme à la pandémie de COVID-19.
2. Objectif stratégique 2 : sur la base des éléments ci-dessus et des travaux du HLPE, élaborer des orientations politiques mondiales à moyen et long terme afin de répondre à la pandémie de COVID-19.
3. Objectif stratégique 3 : développer un outil innovant servant à réaliser un suivi des crises du système alimentaire et de la nutrition, et promouvoir l'utilisation et le suivi des orientations politiques portant sur la COVID-19 et des autres résultats politiques pertinents du CSA.

**Elles s'appuieront sur les contributions déjà planifiées sans entraîner d'ajouts au Programme de travail pluriannuel**

- Le rapport du HLPE sur l'exposé des faits mondial, qui tirera des enseignements de la pandémie de COVID-19, et le document de travail actualisé sur les impacts de la pandémie,

fourniront une base solide pour les analyses et les recommandations s'inscrivant dans un processus de convergence des politiques au CSA.

- Les éléments de première main recueillis au CSA (Objectif stratégique 1 précédent) seront pris en compte dans l'actualisation du document de travail du HLPE et accompagneront les phases suivantes de la convergence des politiques.

#### **Résultats :**

- Les événements organisés par le CSA en octobre 2020 incluront une session extraordinaire de deux jours comptant avec la participation de ministres et des groupes les plus affectés, afin de témoigner de l'attention proactive apportée par le CSA à la pandémie. Les orientations fournies reconnaîtront la nature évolutive de la situation et incorporeront un mécanisme visant à mener un suivi des évolutions et à actualiser les orientations en conséquence.
- Concernant les actions à plus long terme, la 47e session du CSA demanderait l'élaboration d'un cadre pour le suivi de l'émergence de crises futures et d'orientations politiques abordant comment les prévenir.
- L'intégration des questions en lien avec la COVID-19 aux axes de travail actuels et futurs du Programme de travail pluriannuel doit être assurée.

#### **Processus :**

- Les Amis du Président finalisent une proposition pour discussion lors de la réunion du GC/Bureau et adoption par le Bureau. Une réunion supplémentaire fin juin/début juillet devrait être programmée pour en discuter et désigner un facilitateur.
- Discussions virtuelles entre les Etats-membres, le MSC, le MSP et les autres participants du CSA, structurées autour des recommandations contenues dans les rapports du HLPE et garantissant une participation équilibrée des différentes régions.
- Le HLPE élabore des recommandations mises à jour tenant compte des éléments évoqués précédemment.
- Sur la base des recommandations du HLPE, le facilitateur, assisté par une Equipe spéciale constituée de représentants du MSC, du MSP et des OSR, élabore un projet de document/de cadre de décision pour discussion lors de l'événement de haut niveau organisé en octobre 2020/de la 47e session du CSA. Examen par le GC/Bureau et une réunion ponctuelle du Groupe de travail à composition non limitée, si les réunions physiques sont possibles.
- La réponse politique mondiale au COVID-19 doit être systématiquement reliée aux axes de travail actuels et futurs du CSA et un plan doit être élaboré afin de promouvoir l'adoption de la réponse politique au COVID-19 et des résultats politiques pertinents du CSA.

#### **Calendrier/échancier**

- En fonction de la programmation de la 47e session du CSA et de la possibilité d'avoir des négociations physiques.